



LES CHIFFRES-CLÉS DU TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE 2020



**UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE TOURISME ET DE PLEIN AIR**

Association reconnue d'utilité publique
par décret du 2 mai 1929

8 rue César Franck, 75015 Paris

Tél. : 01 47 83 21 73

www.unat.asso.fr

UNATO

Le tourisme
au service des hommes et des territoires

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



L'UNAT représente plus de 1600 établissements, des centaines d'associations de toutes tailles réparties sur tout le territoire, des milliers de salariés et de bénévoles partageant la volonté de proposer un tourisme et des vacances de qualité, accessible à tous. Avec ses spécificités et sa grande diversité, le tourisme social et associatif représente une famille importante et historique au sein de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'éducation populaire. Elles adoptent un mode de gouvernance démocratique, propre à l'ESS, et font le choix d'une gestion désintéressée, le plus souvent associative afin de porter des projets à destination de tous les publics. Elles ont le sens du long terme et participent à la vitalité des territoires. Enfin, le développement durable est au cœur de leur ADN et s'engagent naturellement en ce sens par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.



Comme chaque année, l'UNAT nationale et les UNAT en régions effectuent un recensement des principales données du tourisme de l'économie sociale et solidaire sur la base d'un questionnaire. L'année 2020 a marqué une certaine difficulté lors de la récolte des données mais grâce à l'implication des UNAT en région et un très grand nombre d'opérateurs du secteur nous sommes en mesure de vous présenter les chiffres-clés du secteur.

Le secteur du Tourisme Social et Solidaire a accueilli, en 2019, plus de 6 millions de vacanciers pour un total de 21,7 millions de nuitées, générant un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros.



L'année 2019 s'inscrit de la continuité de l'évolution globalement positive du secteur du tourisme en France. Les principaux bénéficiaires de la croissance du secteur sont les villages vacances, les centres de vacances ainsi que les campings. Ces derniers ayant bénéficié d'une saison estivale allongée, aux conditions climatiques particulièrement favorables.¹

Les principales familles d'établissements à l'origine de la croissance du secteur restent cependant les mêmes, il s'agit du secteur Familles² et Vacances Enfants-Ados (VEA).³

1 « Les hébergements collectifs touristiques en 2019 » (Insee Première, n°1799)

2 Secteur regroupant les villages vacances, hôtels/résidences et maisons familiales.

3 Secteur regroupant l'ensemble des centres de vacances.

Si la majorité des régions métropolitaines bénéficient de la croissance du secteur, il est à noter que les régions Bourgogne-Franche-Comté et Île-de-France n'en font pas partie. S'agissant de la première, cela tient probablement à la préférence pour les vacanciers cette année pour les destinations littorales et de montagne.

La région parisienne est quant à elle marquée par les nombreux mouvements sociaux ayant eu lieu en 2019.

Accueil des personnes en situation de handicap dans le Tourisme Social et Solidaire

Cette année 2019, 108 établissements ont déclarés être labélisés « Tourisme et Handicap » soit une hausse de près de 2% par rapport à l'année précédente.

La part d'établissements labélisés représente donc 6,5% du parc du tourisme social et solidaire.

Près d'un tiers des établissements labélisés sont des villages vacances (30%), suivis des centres de de vacances (26%) et enfin des centres internationaux de séjour (21%).



Pour un tourisme social, solidaire et durable

En 2019, 174 établissements s'inscrivent dans une démarche officielle de promotion d'un tourisme durable au travers de différents labels (Clef Verte, Ecolabel européen...)

Ces établissements représentent plus de 10% du parc total du tourisme social et solidaire soit une légère hausse par rapport à l'année précédente.



Les villages vacances représentent près de la moitié (49%) des établissements labélisés et sont suivis par les centres de vacances (21%) puis les auberges de jeunesse (14%).



ANALYSES PAR CARACTERISTIQUES DES ACTIVITES

Un maillage territorial fort de 240 000 lits



En 2019, le nombre d'établissements recensés dans le TSS est de 1669 établissements, soit une légère hausse (+10 structures) par rapport à l'année précédente. Ce total d'établissements représente près de 240 000 lits.

La composition du parc ne varie donc pas, **les villages vacances restent majoritaires, représentant 46% des lits du secteur.** Viennent ensuite les centres de vacances avec 20% des lits du secteur. Enfin, le secteur Jeunes⁴ et des Hébergements nature⁵ représentent respectivement 12% et 13% du nombre de lits total.

La répartition géographique des lits se divise majoritairement entre 4 régions : Auvergne-Rhône-Alpes (21%), Nouvelle-Aquitaine (15%), Occitanie (14%) et PACA (14%) régions accueillant une part plus importante de villages vacances par rapport à la moyenne nationale.

Une hausse de la fréquentation des hébergements touristiques

Nous constatons une hausse globale de la fréquentation du TSS avec une hausse du nombre vacanciers de près de 14%. Une partie de cette hausse s'explique par le fait que cette année nous avons pu avoir accès aux données des refuges représentant presque 7% des arrivées totales enregistrées.

Si la croissance du nombre de vacanciers est importante, celle du nombre de nuitées lui est légèrement inférieure (+12%) nous permettant d'établir une moyenne de la durée des séjours autour de 3,6 jours.

Nous constatons donc une hausse du nombre de séjours mais une baisse de la durée de ceux-ci. Cela démontre la continuité des transformations des habitudes de consommation et du rapport aux vacances des usagers du secteur que nous avons constaté dans nos précédentes publications.

Un chiffre global en bonne progression

Le chiffre d'affaires global, en 2019, est de 1,2 milliard d'euros, un chiffre en hausse (+10%) par rapport à 2018. Cette hausse s'explique en grand partie par la hausse de la consommation



4 Secteur regroupant les auberges de jeunesse, les centres internationaux de séjour et les centres sportifs.

5 Secteur regroupant les campings, refuges et gîtes.

de la clientèle résidente sur le territoire métropolitain,⁶ qui représente la quasi-totalité de la clientèle du TSS.

Une partie conséquente (45%) du chiffre d'affaires est généré par les villages vacances, viennent ensuite les centres de vacances (25%) et les hôtels/résidences (11%).

Le chiffre d'affaires moyen par établissement s'élève à 760 000 €, chaque lit du secteur produit donc près de 5 000 € de chiffre d'affaires.

Un niveau d'emploi en légère baisse

Les établissements du secteur du TSS emploient près de 12 300 équivalents temps plein, présentant une légère baisse par rapport à l'année dernière.

La masse salariale du TSS est évaluée à 407 millions d'euros, ce qui représente une masse salariale correspondante à 35% du chiffre d'affaires global des établissements du secteur.

Il est à noter que, pour de nombreuses structures, les bénévoles prennent une part importante dans l'activité de l'établissement et dont il nous est difficile d'évaluer l'apport strictement économique.

Un investissement miné par la crise sanitaire

Le niveau d'investissement des hébergeurs du TSS s'élève en 2019 à 54 millions d'euros, cela marque une nette baisse (-14%) de l'investissement par rapport en 2018, une baisse probablement due au contexte de crise sanitaire durant laquelle l'enquête a été menée.

Parmi les hébergeurs, les centres de vacances représentent 31% du total investi, les villages vacances, qui arrivent ensuite, représentent 26% du total investi.

Le top 3 des régions investissant le plus sont : Occitanie (12 M€), Bretagne (7,6 M€) et Nouvelle-Aquitaine (7,4 M€) représentant 50% du total des investissements.

Elles sont suivies par les régions AuRA (6,2 M€) et Grand Est (6 M€).



⁶ « Les hébergements collectifs touristiques en 2019 » (Insee Première, n°1799)

ANALYSE PAR FAMILLES D'ETABLISSEMENT PARMILS HEBERGEURS

Hébergement familial

Le secteur de l'hébergement familial comprend trois types d'établissements : les Villages Vacances, les Hôtels/Résidence et les maisons familiales.

Cette catégorie d'hébergement a la durée de séjour la plus longue (4,7 jours) et est majoritairement représentée par les Villages Vacances (73% de la catégorie).

Cette catégorie connaît une augmentation de son activité avec une croissance de 8% de son chiffre d'affaires, soit 531 millions d'euros. La fréquentation des vacanciers reste stable, 2 millions de vacanciers, tandis que le nombre de nuitées augmente de 6%, atteignant les 10 millions de nuitées. Si le secteur Familles bénéficie d'une croissance globale, les hôtels/résidences connaissent cependant une stagnation du chiffre d'affaires.

Hébergement des jeunes

Les hébergements des jeunes (auberge de jeunesse, centre sportif et CIS) connaissent une stagnation de la fréquentation mais une baisse du nombre de nuitées (-8%) pour un total de 3 millions de nuitées et 1,2 millions de jeunes vacanciers en 2019.

Cette évolution se retrouve également dans le chiffre d'affaires obtenu en 2019, 173 millions d'euros, représentant une baisse de 18% par rapport à l'année précédente.

Bien que ce secteur soit majoritairement représenté par des établissements du tourisme social et solidaire, la part croissante des sociétés privées ainsi que le coup d'arrêt du tourisme en Ile-de-France viennent sans doute justifier cette baisse de l'activité.

Hébergement des enfants et adolescents

Le secteur enfants/ados se compose uniquement de centres de vacances, au nombre de 492 sur le territoire métropolitain.

En 2019, 1,4 million d'enfants ont fréquenté les centres de vacances pour un total de 4,2 millions de nuitées. Ce qui a généré un chiffre d'affaires de 294 millions d'euros.

Les 3 principales régions accueillant des enfants au sein de leurs centres de vacances sont : AuRA (21% du total des nuitées), Grand Est (14%) et Nouvelle-Aquitaine (12%).

Hébergements «nature et plein air»

Cette famille d'établissement est composée des refuges, gîtes et campings.

Le fréquentation du secteur déclarée est évaluée à 2,1 millions de nuitées pour 0,7 million de vacanciers.

Il faut cependant noter que la variation de la durée de séjours est très différente entre ces 3 types d'établissements. La durée de séjour pour les campings est de 6,2 jours, tandis qu'elle est de 4,1 pour les gîtes et 1,1 pour les refuges.

Ces types d'hébergements compte beaucoup de bénévoles ainsi qu'un nombre de salariés limité, au vu du contexte sanitaire lors duquel les questionnaires ont été émis et cela explique que cette année, exceptionnellement, nous ne comptons que peu de réponses de leur part.

ANALYSE DES ORGANISMES DE SEJOURS ET DE VOYAGES

L'activité séjours et voyages est composée d'organismes de colonies de vacances, d'agences de voyages et d'organismes de vacances adaptées organisées.

Les données analysées ne permettent pas d'extrapolation au vu du peu d'établissements répondant et de la grande différence de leurs activités.

Pour l'année 2019, l'activité du secteur baisse, le nombre de nuitées est évalué à 1,6 million pour un total de 245 000 clients.

Cette activité génère plus de 1 200 équivalents temps plein et un chiffre d'affaires de 268 millions d'euros en 2019.

Méthodologie

Les résultats présentés sont le produit d'un questionnaire déclaratif adressé à tous les adhérents de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air ainsi qu'à certains établissements en dehors du réseau mais appartenant à l'Economie Sociale et Solidaire.

Pour l'année 2019 l'échantillon étudié est composé de 1669 structures d'hébergement et de 114 structures organisatrices de séjours.

L'échantillon ne prend en compte que le territoire de la France métropolitaine, hors Corse.

Le traitement, ainsi que le nettoyage des données ont été effectués par les UNAT en région, conjointement à l'UNAT Nationale.

Une extrapolation des données a été réalisée pour les structures d'hébergement par les UNAT régionales, ainsi que par l'UNAT Nationale.

Au niveau régional et national, cette extrapolation a été déterminée à 30% de taux de retours (sur la base du nombre de lits).

Ouvrage édité par

UNAT

Directrice de publication

Michelle DEMESSINE

Rédaction et réalisation

Adrien JIMENEZ, UNAT

Simon THIROT, UNAT

Marine VLODY, UNAT

Crédits photos

@AdobeStock

Impression

Les UNAT en région

Auvergne - Rhône-Alpes (1)

31 cours Emile Zola -
69100 Villeurbanne
04 73 43 40 06
aura@unat.asso.fr

Bourgogne - Franche-Comté (2)

4 rue du Pont des Tanneries
21000 Dijon
03 80 71 16 52
bfc@unat.asso.fr

Bretagne (3)

47 rue Ferdinand Le Dressay -
BP 74 56002 Vannes
02 97 46 25 53
bretagne@unat.asso.fr

Centre - Val de Loire (4)

8 rue Fosse Mardeaux
ZI des Barreliers
41700 Contres
02 54 78 84 92
centre@unat.asso.fr

Grand Est (5)

Abbaye des Prémontrés,
9 rue Saint Martin
54700 Pont-à-Mousson
03 83 81 28 73
grandest@unat.asso.fr

Hauts-de-France (6)

56 avenue Kennedy
59000 Lille
06 70 39 13 19
hauts-de-france@unat.asso.fr

Île-de-France (7)

8 rue César Franck
75015 Paris
01 42 73 38 14
idf@unat.asso.fr

Nouvelle Aquitaine (8)

C/o Ottelia
67 rue du Maurian
32290 Blanquefort
07 49 50 01 88
nouvelle-aquitaine@unat.asso.fr

Normandie (9)

8 rue Germaine Tillion
14000 Caen
02 31 23 94 30
normandie@unat.asso.fr

Occitanie - Pyrénées -Méditerranée (10)

6 rue de plaisance
31520 Ramonville Saint Agne
05 34 25 00 64
occitanie@unat.asso.fr

Pays de la Loire (11)

7 quai de Versailles - c/o
UCPA
44000 Nantes
02 40 48 92 63
pays-de-la-loire@unat.asso.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse (12)

C/o VTF
1460 route de Galice
13097 Aix-en-Provence
cedex 2
06 75 87 11 82
paca@unat.asso.fr

Présentes sur l'ensemble du territoire, les 12 UNAT en région animent un réseau de plus de 500 membres locaux et des partenaires de chaque région

